Le Site Internet
de la commune de Courmangoux

Depuis le 4 mai 2010, le site Internet de Courmangoux est en ligne ainsi que son forum. Vous pouvez le consulter sur : www.courmangoux.fr

Après un an de travail la commission communication et Yannick Margerand de l'AGLCA ont réalisé ce site.

Quel est son contenu ?
D'abord une page d'accueil réalisée par la graphiste Claire Bourdais contenant le mot du maire et les divers boutons permettant l'accès aux rubriques du site. De même le forum est sur cette page.
Ensuite :
• une présentation géographique et historique de la commune agrémentée de cartes et de photos,
• la vie municipale (rapports des conseils municipaux, travail des commissions, finances, urbanisme, bulletins municipaux, bulletins d'informations, ...),
• une aide pour les démarches administratives (il est possible d'imprimer des formulaires directement depuis le site),
• une partie civisme qui rappelle les devoirs de chacun (bruit de voisinage, tri des déchets, ...),
• le calendrier des festivités (sur la page d'accueil les manifestations les plus proches sont rappelées, des « flashs » donnent les dernières informations de la mairie : tirs de mines, ...),
• les associations, les commerces, l'artisanat, etc, sont présentés ou cités,
• des liens qui relient notre site aux autres sites (administratifs, touristiques, communes voisines, ...),
• la page contact qui permet de joindre la mairie.

Chaque page est illustrée de photos. Une partie « albums » présente la commune sous des aspects divers (sous la neige, autrefois, ...).

Une place particulière est réservée au tourisme et la culture. Notre commune se caractérise par un tourisme vert (randonnées pédestres, à cheval, VTT, ...) qui respecte notre environnement et la vitalité des associations culturelles comme le Groupe d'animation (avec son Sentier, ses stages de calligraphie ou de sculpture) ou la section Evasion de l'Envol (conférences, café-philo, ...).
Ce site, destiné aux Curtimangiens et aussi à toute personne qui pour diverses raisons (touristiques, historiques ou autres) s'intéresse à notre commune, permet une ouverture vers l'extérieur.
Il sera régulièrement mis à jour par Christiane Gaillard, Christiane Millet secrétaire de mairie et Mireille Mornay maire de la commune, qui ont suivi une formation pour cela.
Nous avons décidé de mettre en place un forum divisé en deux parties : discussions et petites annonces. Le forum de discussions permettra à chacun de s'exprimer et de dialoguer sur des sujets précis d'intérêt communal (PLU, finances, patrimoine, ...). Celui des petites annonces permettra de publier et consulter des annonces qui peuvent être utiles (covoiturage, tri des déchets, échanges de services, ...).
Inscrivez-vous !
En cas de difficulté prenez contact avec les modérateurs (contrôleurs) : Mireille Mornay le maire ou Michel Gaillard maire adjoint responsable de la communication.

Le site Internet est indéniablement un moyen d'information et de communication moderne et rapide. Plus de la moitié des foyers de la commune sont déjà connectés à Internet et leur nombre ne peut qu'augmenter dans les années à venir. Toutes les communes (même les plus modestes) se dotent de ce formidable moyen de communication. Avec le forum, il devient possible d'échanger et de participer comme acteur à la vie de la commune. Il ne peut que nous rapprocher de la démocratie dans son sens véritable « le pouvoir du peuple ».

L'inauguration du site aura lieu le mardi 15 juin 2010 à 19h à la mairie de Courmangoux. Celui-ci sera présenté, expliqué, ...

" Que ceux qui n'ont pas encore les équipements informatiques nécessaires se rassurent, nous continuerons de les informer avec les panneaux d'affichage, les bulletins municipaux ou les bulletins d'informations comme celui-ci. "

Courmangoux
Spécial Finances
Mai 2010
B

Finances locales

Chaque année, le conseil municipal est amené à délibérer sur deux documents importants :
• Le compte administratif de l'année écoulée (N-1) qui représente la réalité de la gestion communale.
• Le budget primitif qui recense l'ensemble des prévisions des dépenses et recettes de la commune pour l'année en cours (N).
Ces deux documents sont, bien entendu, publics et consultables en Mairie.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - BUDGET PRINCIPAL (M14)

C'est donc à partir du compte administratif 2009, dernier exercice clos et approuvé, que l'on peut se faire une idée précise de la réalité de la gestion communale.
Il se présente en deux sections : fonctionnement et investissement, elles mêmes subdivisées en dépenses et recettes.

1. FONCTIONNEMENT
Dépenses
Elles se divisent en quatre grandes catégories :
a) Les charges à caractère général : 69 218 € (24 % des dépenses). Ce sont tous les achats de fournitures diverses (administratives, scolaires, d'entretien, de fluides), toutes les locations, contrats d'entretien et autres primes d'assurance, ... et enfin, tous les frais de services (indemnités comptables, abonnement téléphonique, affranchissements, honoraires et autres taxes dues par la commune).
b) Les charges de personnel : 119 995 € (42 % des dépenses). Elles comprennent toutes les rémunérations et les charges sociales de tous les personnels employés à temps complet ou partiel par la commune.
c) Les charges financières : 17 545 € (6 % des dépenses). Ce sont tous les intérêts d'emprunts.
d) Les autres charges diverses : 80 440 € (28 % des dépenses). Il s'agit des indemnités du Maire et des Adjoints, du service incendie et autres dépenses diverses.

Le total des dépenses de fonctionnement atteint 287 198 €, ce qui donne un ratio par habitant de 574 € (calcul sur la base de 500 habitants).

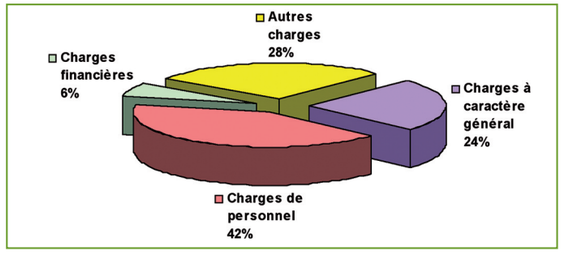

Il est important d'étudier l'évolution de ces dépenses par rapport à l'année 2008. On note une augmentation significative en 2009 (+ 16 %) due essentiellement aux charges diverses.

Quant aux charges de personnel, elles ne diminuent que par le transfert de la somme de 7 000 € au budget assainissement. Il n'y a donc aucune diminution effective.

Une attention particulière doit être portée sur ces chiffres qui ont un impact sur la capacité d'autofinancement (caf) de la commune.

Recettes

Elles se divisent en trois catégories :

a) Les impôts et taxes perçus par la commune : 139 839 € (39 % des recettes)

b) Les dotations et subventions : 71 808 € (20 % des recettes)

c) Les recettes diverses : 149 840 € (41 % des recettes). Ce sont des locations, le revenu de la carrière, la contrepartie de la mise à disposition du personnel communal à la communauté de communes (C.C.T.E.R.) pour l'entretien de la voirie communautaire qui cette année a été très importante du fait d'un rattrapage des années précédentes (+ 50 000 €).

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 361 487 €, soit un ratio par habitant de 723 € (calcul sur la base de 500 habitants).

La très importante et ponctuelle augmentation de la contrepartie de la C.C.T.E.R. ne permet pas une analyse objective car elle impacte l'exercice 2009. Les recettes de fonctionnement de notre commune reposent toujours sur la fiscalité. Les dotations de l'Etat n'absorbent toujours pas l'augmentation des charges de gestion.

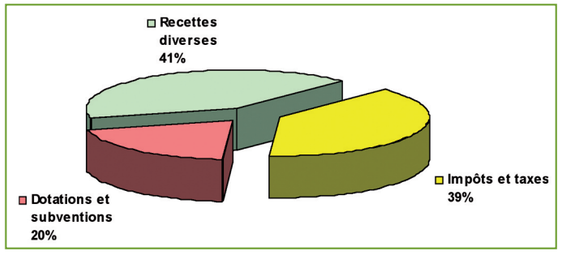

Capacité d'autofinancement en hausse (caf)

La caf représente l'excédent du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement.

Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de l'exercice hors excédents. La caf brut 2009 s'élève à 74 300 €. Elle est en très nette augmentation par rapport à 2008. Ce résultat est cependant à relativiser du fait de la perception de sommes exceptionnelles en 2009 (voir commentaires sur recettes).

En 2009, avec 100 €, la commune a constitué 21 € d'autofinancement et dépensé :

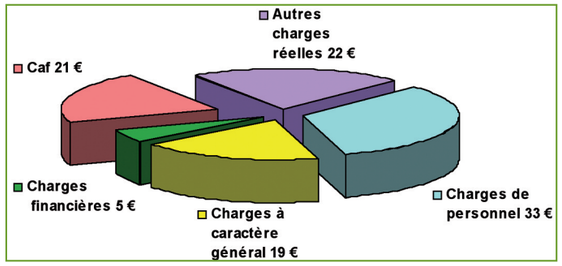

2. INVESTISSEMENT

Les dépenses concernent des acquisitions de gros matériels, des travaux importants, des acquisitions foncières, etc, ainsi que les remboursements, en capital, des emprunts.

En dehors de subventions propres à telle ou telle opération et à l'emprunt (qui participe à l'endettement), il n'existe pas de recettes spécifiques d'investissement.

La capacité d'une commune à investir résulte uniquement dans l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement auxquels viennent s'ajouter les reliquats des exercices précédents.

En 2009, les dépenses d'investissement hors emprunts se sont élevées à 61 186 € et le remboursement du capital de la dette à 21 575 €.

Les recettes financières se chiffrent à 75 838 € et les recettes d'équipement à 15 645 €.

3. EXCEDENT DE CLOTURE

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2009 laissent apparaître un excédent de clôture de 85 919 € contre 30 332 € en 2008.

4. SITUATION DE LA DETTE

Au 1er janvier 2010, la dette de la commune s'élève à 510 000 €, tous budgets confondus, soit 1 020 € par habitant (calcul sur la base de 500 habitants) contre 1 040 € au 1er janvier 2009.

Fiscalité de notre commune

Evolution des taux d'imposition	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010
Taxe d'habitation	11,02 %	11,80 %	11,80 %	11,80 %	11,80 %
Taxe foncier bâti	12,65 %	13,55 %	13,55 %	13,55 %	13,55 %
Taxe foncier non bâti	40,91 %	43,81 %	43,81 %	43,81 %	43,81 %

Evolution des bases d'imposition	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010
Taxe d'habitation	377 K€	426 K€	446 K€	457 K€	459 K€
Taxe foncier bâti	222 K€	247 K€	258 K€	277 K€	279 K€
Taxe foncier non bâti	29 K€	29 K€	29 K€	30 K€	30 K€

Commentaire : Les impôts ménagers représentent une forte partie des recettes de notre commune. Il s'agit des seules recettes sur lesquelles le conseil municipal peut agir au travers du vote des taux. Ces derniers étant très bas, de réelles marges de manœuvre existent. Jusqu'à présent la nouvelle équipe municipale n'a pas voté l'augmentation de ces taux.

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

BUDGET PRINCIPAL M14

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses (287 198 €)
• Charges à caractère général : 69 218 €
• Charges de personnel : 119 995 €
• Charges financières (intérêts emprunts) : 17 545 €
• Autres charges diverses : 80 440 €
Recettes (361 487 €)
• Impôts et taxes : 139 839 €
• Dotations et subventions : 71 808 €
• Recettes diverses : 149 840 €
Capacité d'autofinancement brute 2009 : 74 289 €
Report N-1 (2008) : 30 332 €
Excédent de clôture de fonctionnement : 104 621 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses (82 761 €)
• Equipements : 45 660 €
• Financières (rbt capital dettes) : 21 575 €
•D'ordre d'investissement : 15 526 €
Recettes (91 483 €)
• Financières (TVA, dotations, réserves) : 75 838 €
•D'ordre d'investissement : 15 645 €
Résultat exercice 2009 : 8 722 €
Affectation N-1 (2008) : 84 845 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement : 93 567 € *(1)*
Restes à réaliser : 112 269 €
Besoin de financement : 18 702 €
Résultat de clôture
Excédent de clôture de fonctionnement : 104 621 €
Besoin de financement section d'investissement : 18 702 € *(2)*
Résultat de clôture excédentaire : 85 919 € *(3)*

(1) à affecter au compte 001 en recettes d'investissement sur le budget primitif 2010
(2) à affecter en réserve au compte R1068 en recettes d'investissement sur le budget primitif 2010
(3) à reporter au compte 002 excédent de fonctionnement sur le budget primitif 2010

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT M49

SECTION D'EXPLOITATION
Dépenses (29 897 €)
• Dépenses réelles d'exploitation : 12 940 €
• Dépenses d'ordre d'exploitation : 16 957 €
Recettes (28 736 €)
• Recettes réelles d'exploitation : 23 974 €
• Recettes d'ordre d'exploitation : 4 762 €
Capacité d'autofinancement brute 2009 : - 1 161 €
Report N-1 (2008) : 20 154 €
Excédent de clôture de la section d'exploitation : 18 993 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses (23 915 €)
• Equipements : 3 971 €
• Financières : 15 182 €
• D'ordre d'investissement : 4 762 €
Recettes (75 631 €)
• Equipements : 15 712 €
• Financières : 42 962 €
• D'ordre d'investissement : 16 957 €
Résultat exercice 2009 : 51 716 €
Report de la section d'investissement N-1 (2008) : - 30 281 €
Excédent de la section d'investissement hors RAR : 21 435 € *(1)*
Restes à réaliser : 9 568 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement : 11 867 €
Résultat de clôture
Excédent de la section d'exploitation : 18 993 € *(2)*
Solde d'exécution de la section d'investissement : 11 867 €
Résultat de clôture excédentaire : 30 860 €

(1) à affecter au compte 001 en recettes d'investissement sur le budget primitif 2010
(2) affecter au compte recettes 002 en recettes d'exploitation sur le budget primitif 2010

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2010

BUDGET PRINCIPAL M14

Caractérisé par une non augmentation des taux d'imposition, de nombreux investissements, la souscription d'un emprunt de 55 000 € pour assurer le financement du renouvellement du matériel lourd.

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Dépenses (279 575 €)
• Charges à caractère général : 82 710 €
• Charges de personnel : 110 488 €
• Charges financières (intérêts emprunts) : 14 920 €
• Autres charges diverses : 66 577 €
• Dépenses imprévues : 4 880 €
Recettes (303 228 €)
• Impôts et taxes : 129 543 €
• Dotations et subventions : 78 899 €
• Recettes diverses : 94 786 €
Capacité d'autofinancement brute exercice 2010 : 23 653 €
Report N-1 (2009) : 85 919 €
Excédent de clôture de fonctionnement : 109 572 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses (329 005 €)
• Equipements : 306 801€
• Financières (rbt capital dettes) : 22 204 €
Recettes (125 866 €)
• Equipements : 92 462 €
• Financières (TVA, dotations, réserves) : 33 404 €
Résultat exercice 2010 : - 203 139 €
Affectation du résultat N-1 (2009) : 93 567 €
Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement : - 109 572 €
Résultat de clôture
Excédent de clôture de fonctionnement : 109 572 €
Solde d'exécution de le section d'investissement : - 109 572 €
RÉSULTAT : 0 €

Détail des principaux investissements prévus en 2010
• Finalisation de la mise en esthétique du bourg de Courmangoux
• Signalétique, plaques et numérisation des rues
• Finalisation du site Internet
• Mise en conformité de la salle des fêtes
• Travaux salles des mariages et associations
• Finalisation de la desserte forestière de la Pie Fabert
• Achat du logiciel de recensement militaire
• Renouvellement matériel lourd (tracteur, épareuse, véhicule voirie)
• Etude réfection voirie Roissiat et Chevignat
• Mise en accessibilité de la voirie
• Création d'un abri car à proximité de la Mairie
• Etude réfection bâtiment Mairie

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT M49

SECTION D'EXPLOITATION
Dépenses (27 590 €)
• Charges à caractère général : 16 750 €
• Charges de personnel : 5 000 €
• Charges financières (intérêts emprunts) : 3 840 €
• Dépenses imprévues : 2 000 €
Recettes (30 800 €)
• Ventes de prestations : 30 800 €
Capacité d'autofinancement brute exercice 2010 : 3 210 €
Report N-1 (2009) : 18 994 €
Excédent de clôture d'exploitation : 22 204 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses (44 199 €)
• Equipements : 41 229 €
• Financières : 2 970 €
Recettes (560 €)
• Equipements : 560 €
Résultat exercice 2010 : - 43 639 €
Affectation du résultat N-1 (2009) : 21 435 €
Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement : - 22 204 €
Résultat de clôture
Excédent de clôture de fonctionnement : 22 204 €
Solde d'exécution de la section d'investissement : - 22 204 €
RÉSULTAT : 0 €